



FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS)

Poste occupé par :

Positionnement hiérarchique : supérieur : Chef de bassin

Missions du poste :

- ❖ Enseigner la natation
- ❖ Encadrer les animations
- ❖ Surveiller les différents publics
- ❖ Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que le P.O.S.S (Plan d'Organisation de la Sécurité et des Secours) et le règlement intérieur de l'établissement.

Activités et tâches du poste :

- ❖ Assurer la surveillance du public fréquentant la piscine, en veillant au respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- ❖ Apporter, en cas d'accident, les premiers secours, mettre en œuvre le POSS et informer dès que possible la direction en cas d'accident grave.
- ❖ Vérifier quotidiennement l'infirmerie et le matériel d'oxygénothérapie.
- ❖ Assurer l'enseignement de la natation aux scolaires.
- ❖ Assurer les animations proposées par l'établissement.
- ❖ Participe au nettoyage pendant les vidanges ou à toutes autres tâches demandés par la direction en cas de besoin (robot, etc...)
- ❖ Fermer après chaque évacuation du bassin le portillon anti retour des douches donnant accès aux bassins.
- ❖ Ranger les plages des bassins à chaque fermeture de l'établissement afin de faciliter leur nettoyage et la sécurité de l'établissement
- ❖ Vérifier que plus aucun public n'est présent dans l'établissement à la fermeture de ce dernier.
- ❖ Vérifie et contrôle les qualités chimiques de l'eau
- ❖ Contrôle quotidiennement l'état du matériel pédagogique, des lignes d'eau... avant ouverture au public et signaler toute réparation nécessaire avant nouvelle utilisation.

Relations fonctionnelles :

- ❖ Public, scolaires, groupes et associations.
- ❖ Personnel de l'établissement.

Spécificités nécessaires à l'exercice de la fonction :

- ❖ Etre titulaire du BEESAN ou du BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation.
- ❖ Etre à jour du CAEP MNS (Examen quinquennal)
- ❖ Mise à niveau annuel du PSE niveau 1 .

Sujétions particulières liées à la fonction :

- ❖ Coordination de l'établissement autant que de besoin en l'absence de la direction ou de son représentant.

Formations exigées ou souhaitées :

- ❖ Formation continue souhaitable, en fonction de l'évolution des missions attachées au poste.

Compétences requises pour occuper le poste au regard des exigences :

Savoir :

- ❖ Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité inhérentes au fonctionnement d'une piscine,
- ❖ Connaissance du POSS
- ❖ Connaissance du fonctionnement et du règlement intérieur de l'établissement
- ❖ Connaissance de la pédagogie relative à l'enseignement individuel et collectif de la natation ainsi qu'aux différentes animations encadrées.
- ❖ Connaissance des règles relatives au traitement de l'eau,

Savoir faire :

- ❖ Qualités relationnelles
- ❖ Savoir travailler en équipe.

Savoir être :

- ❖ Conscience professionnelle
- ❖ Initiative
- ❖ Droit de réserve
- ❖ Discrétion professionnelle
- ❖ Disponibilité et réactivité,
- ❖ Aptitude à gérer les conflits,
- ❖ Ponctualité,
- ❖ Communication.

Fait le :.....